

Soutenance de mémoire de MA en sciences sociales - *pilier anthropologie* - de

Monsieur Gabriel Danese

Collectif 21, un cas de graffiti légal à Sion

Jeudi 23 septembre 2021 à 10h00

Institut d'ethnologie
Saint-Nicolas 4 – 2000 Neuchâtel

Directeur de mémoire : Octave Debary
Expert-e : Marc Tadorian

Résumé :

Dans la ville de Sion on retrouve une douzaine de murs dédiés à la pratique du graffiti légal. Appelés *halls of fame*, ce genre de murs n'existent pas seulement dans le chef-lieu du Valais mais je note tout de même une particularité dans la façon de les gérer.

En effet, le projet Collectif 21 désigne le réseau de murs regroupant les *halls of fame* de la ville de Sion. Dès lors, je me suis penché sur ce cas de graffiti légal en tant que chercheur en anthropologie dans le but de comprendre comment fonctionne cette organisation. Ce travail vise à restituer des processus sociaux relatifs aux mondes de l'art et à l'importance de la socio-matérialité dans l'apprentissage du graffiti légal à Sion. Mon travail restitue la manière dont le Collectif 21 permet l'avènement d'espaces légaux pour le graffiti ainsi que de la façon dont ils évoluent.